



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 121557

## Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la situation actuelle des cliniques psychiatriques. En effet, à l'initiative des professionnels de ce secteur, un appel visant à faire de la santé mentale une grande cause nationale en 2007 a été signé par 48 parlementaires de toutes tendances. Ces professionnels des cliniques psychiatriques ont par ailleurs publié un livre blanc de la santé mentale, où les attentes, les propositions, les réalités et les problèmes de ce secteur sont présents. Ces responsables de cliniques psychiatriques semblent difficilement oublier et accepter que, malgré leur part incontournable à la prise en charge des personnes souffrant de pathologies psychiatriques, leurs établissements avaient été exclus en pratique du Plan de santé mentale. De nombreux patients et leurs familles souhaitent que la santé mentale et la psychiatrie prennent toute leur place au sein d'un débat pour l'élection présidentielle. Il lui demande donc de lui préciser la position officielle du gouvernement français sur cette question.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 121557

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités (II)

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 avril 2007, page 3253